

Etablir un contrat de travail

Objectifs :

Savoir rédiger un contrat de travail

Public concerné :

Prérequis : Aucun prérequis

Intervenant(s) :

2 à 3 ans d'expérience minimum dans le domaine.
Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

Moyens pédagogiques et techniques :

Méthode interactive
Exercices d'application

Durée de la formation : 14 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :

1. Introduction
2. Le contrat de travail : principes et obligations contractuelles qu'il implique
3. Les principaux articles du contrat de travail
 - Les co-contractants
 - Objet du contrat
 - La période d'essai
 - Le préavis
 - La durée et les horaires de travail
 - La qualification et le poste occupé
4. Le contrat de travail et la convention collective
5. Quelques clauses particulières
 - Clause de non concurrence.
 - Clause de licenciement
6. Déclarer un nouveau salarié auprès des différentes caisses : la déclaration Unique d'Embauche

Modalités d'évaluation des acquis :

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée
Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2nd semestre 2025

Conditions tarifaires : nous consulter